

THEMES

Réseau des territoires
Formation
Forêt des collectivités
Bois énergie
Bois construction
Montagne
Multifonctionnalité

Actus

Signature d'une convention de partenariat inédite pour la mise en œuvre de chantiers d'exploitation publics-privés en Rhône-Alpes

Evolution des seuils de déclaration des chantiers forestiers

Un colloque pour faire connaître la politique forestière des Alpes

Des acteurs qui s'engagent pour la reconnaissance des services procurés par la forêt

Retour sur une année de formation auprès des élus

Renforcer l'attractivité du Massif central grâce à la forêt et sa filière

1ères Rencontres forestières : un nouvel événement pour la forêt et le bois réussi

Petits forestiers en herbe

Eco-hameaux : les élus se mobilisent pour leur territoire et la filière forêt-bois

Agenda

Rencontre nationale des territoires forestiers les 1,2 et 3 février dans la Loire (Montrond-les-Bains)

Pour vous inscrire :
<http://www.fncofor.fr/>

16 janvier : Assemblée Générale des Communes forestières Massif central

ZOOM

La Région Auvergne - Rhône-Alpes définit son programme de développement de la biomasse pour l'énergie

Suite à la loi pour la Transition énergétique et la croissance verte du 17 août 2015, chaque Région est tenue de réaliser son Schéma Régional Biomasse.

Cette disposition réglementaire vise à planifier les moyens à mettre en œuvre pour que la part des énergies renouvelables atteigne 23% de la consommation finale d'énergie nationale d'ici à 2020.

Le Schéma Régional Biomasse est un dispositif prévu par la loi.

Il vise - dans le respect de la hiérarchie des usages - une mobilisation renforcée de la biomasse pour l'énergie. C'est donc un programme d'action en faveur de l'augmentation de l'offre, et non de l'accroissement de la demande (concernée par d'autres dispositifs, tel que le Fond Chaleur).

Un volet important concerne naturellement la biomasse forestière, qui représente le principal gisement.

Sur ce thème, deux ateliers de travail, préalables à la construction du programme d'actions, ont été organisés en novembre, regroupant un panel d'acteurs de la filière forêt-bois.

Différentes propositions ont ainsi été formulées en vue de dynamiser la mobilisation de bois tout en assurant la préservation des milieux ainsi que des infrastructures.

Ces dernières concernent en outre la levée des freins inhérents au morcellement de la forêt privée, le renforcement du rôle des EPCI, ou encore la mise en œuvre de mesures incitatives ou financières visant à améliorer les conditions de transport des bois.

Les services de la Région, en partenariat avec les services de l'Etat, sont chargés de faire la synthèse de ce panel d'actions, qui devront être validées au cours du premier trimestre 2017.

ACTUS | Forêt des collectivités

Signature d'une convention de partenariat inédite pour la mise en œuvre de chantiers d'exploitation publics-privés en Rhône-Alpes

Dans le cadre du projet SYMBIOSE Rhône-Alpes, lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt Dynamic Bois 2015 de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), qui regroupe 14 partenaires de Rhône-Alpes, une coopération inédite a été formalisée.

En effet, une convention cadre de partenariat pour la mise en œuvre simultanée d'opérations d'exploitation et de commercialisation de bois en forêts publiques et privées en Rhône-Alpes a été signée le jeudi 29 septembre en Isère, entre la Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes, la coopérative forestière COFORET, les Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes et l'Office national des forêts (ONF).



De gauche à droite : Hervé HOUIN, directeur territorial de l'ONF Rhône-Alpes, Pascal BOUCHET, membre du bureau de la Chambre d'agriculture Rhône-Alpes et responsable forêt, Lionel PIET, directeur général de COFORET, Roger VILLIEN, président des Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes

Une coopération pour accroître la mobilisation de bois

Actuellement comme par le passé, de nombreux **lots de bois ne sont pas exploités ou commercialisés** du fait de freins techniques (desserte non adaptée...), d'une attractivité faible des lots (volumes insuffisants, hétérogénéité des bois...) ou encore de parcelles trop petites pour rendre viable toute exploitation.

Ainsi, ce partenariat se veut apporter un **élément de solution à ce constat**, en rendant opérationnelles des **démarches d'exploitation et de commercialisation groupées en forêts publiques et privées**.

Au-delà des volumes supplémentaires qui seront mobilisés d'ici fin 2018 grâce à ces **chantiers**, l'objectif premier des partenaires du projet est **d'initier et de renforcer une coopération dépassant les frontières habituelles de propriétés**, qui permette **d'optimiser et de fluidifier** l'exploitation et la commercialisation des bois dans le temps.

Des acteurs publics-privés complémentaires

En termes opérationnels, la Chambre régionale d'agriculture permettra par son travail d'animation auprès des propriétaires privés d'identifier de potentiels chantiers groupés, les Communes forestières accompagneront les élus impliqués, et l'ONF et la COFORET les mettront en œuvre. L'institut technique FCBA viendra, lui, en appui de cette démarche, afin que les partenaires disposent d'un retour d'expérience, qui est essentiel à l'optimisation de cette coopération.

Les territoires sont également au cœur de la démarche. L'efficacité du travail de fonds réalisé pour aboutir à ces chantiers sera accrue grâce à une coopération avec ces derniers.



Une démarche intégrée et concertée

Pour parvenir à cet objectif, les partenaires de SYMBIOSE suivront les étapes suivantes :

1. Pré-identification de chantiers groupés potentiels. Cette phase se base notamment sur l'animation de terrain réalisée par les partenaires du projet et l'analyse des programmes de coupes.
2. Réunions de concertation pour décider des modalités de mise en œuvre des chantiers.
3. Collaboration entre les acteurs lors de la réalisation des chantiers.
4. Bilan d'expérience de l'opération.

En fonction de la surface respective des parcelles publiques et privées, du volume et de la qualité des bois, et du contexte général de la coupe, **différents scénarii de mise en œuvre des chantiers groupés seront envisagés.**

La **convergence de vues et de moyens des partenaires publics-privés** est un élément central en faveur de l'efficacité de cette coopération, qui se veut apporter un élément de solution durable pour accroître la mobilisation de bois.

Evolution des seuils de déclaration des chantiers forestiers

Dans le cadre de l'article L718-9 du Code rural et de la pêche maritime, toute entreprise réalisant un chantier forestier ou sylvicole d'un volume ou d'une surface supérieur(e) à un seuil fixé par décret, doit adresser au service de l'inspection du travail et à **la mairie des communes desquelles est situé le chantier**, une déclaration écrite comportant notamment la situation géographique du chantier, sa date de début et de fin prévisible, ainsi que le nombre de salariés travaillant sur ledit chantier.

Un décret relatif aux déclarations de chantiers forestiers et sylvicoles, en date du 8 novembre 2016 et qui rentrera en application au 1^{er} janvier 2017 (<http://www.territoiresforestiers-rhonealpes.eu/.pdf>), a modifié ledit seuil de déclaration ; qui était fixé jusqu'à présent à 500 m³ ou 4 hectares de surface travaillée. Ce dernier **a été abaissé à 100 m³** lorsque le chantier d'abattage ou de façonnage est réalisé à l'aide d'outils et de machines à main. Cette modification ne concerne donc pas les chantiers d'abattage et de débardage faisant appel à d'autres machines.

ACTUS | Montagne

Un colloque pour faire connaître la politique forestière des Alpes

« **Les opportunités de développement de la filière bois alpine en zone de montagne** » ont été exposées lors de l'atelier conférence qui s'est tenu le **30 septembre 2016** à la CCI de Savoie, organisé par le club Euro Alpin de la CCI de l'Isère avec l'appui des Communes Forestières.

Développer la construction en bois local en s'appuyant sur la certification Bois des Alpes™ pour amplifier la demande en bois local, créer et pérenniser des emplois dans les entreprises alpines, moderniser les entreprises, soutenir la filière bois énergie, mobiliser la ressource bois, gérer durablement les forêts des Alpes, telles sont les priorités de la stratégie forestière alpine.

Cette stratégie - qui est actée dans le Schéma Interrégional du Massif des Alpes - découle de la politique de cohésion applicable au massif des Alpes.

Pour répondre aux priorités énoncées, deux outils financiers sont déployés : **la Convention Interrégionale du Massif des Alpes – CIMA** (financement de l'Etat et des régions) et le **Programme Opérationnel Interrégional du massif des Alpes – POIA** (financement européen FEDER).

Au cœur de ces programmes, la démarche de certification Bois des Alpes™, présentée à l'occasion de ce temps d'échanges, vise à accroître l'offre de bois issue des forêts alpines et transformée localement, et à développer sa valeur ajoutée. Elle crée de nouvelles perspectives professionnelles comme ont pu en témoigner deux cabinets d'architectes et un scieur, et de nouvelles opportunités pour les territoires et les collectivités. L'intervention de Chambéry Métropole a permis, à travers la présentation du pont bois-béton construit à Cognin, d'illustrer la possibilité pour une collectivité de s'engager avec des entreprises locales dans un projet ambitieux pour valoriser du bois, certifié Bois des Alpes™.

Les échanges ont été nourris par les expériences et les interrogations des 60 participants présents, dont les profils étaient divers - scieurs, exploitants forestiers, charpentiers, élus, institutions, collectivités, animateurs de territoire.

La mobilisation des acteurs lors de ce colloque donne à penser que de nouvelles perspectives sont possibles en agissant à tous les niveaux de la filière et avec le soutien de la politique forestière des Alpes.

ACTUS | Multifonctionnalité

Les acteurs de la forêt, les associations environnementales et les institutions s'engagent pour la reconnaissance des services procurés par la forêt

La **Stratégie Régionale pour les Services Sociaux-Environnementaux rendus par la forêt (SRSSE)** a été signée fin 2015. Ainsi, les partenaires de ce projet se sont regroupés en novembre 2016 pour poursuivre la mise en œuvre d'un réseau de forêts en évolution naturelle ainsi que pour prolonger leur coopération sur l'ensemble des sujets relatifs à la biodiversité en forêt, et de manière plus générale sur la valorisation et l'amélioration continue des services écosystémiques rendus par la forêt en Rhône-Alpes.

Vous pouvez retrouver le communiqué de presse présentant le projet en cliquant sur le lien suivant :

<http://www.territoiresforestiers-rhonealpe.pdf>

ACTUS | Formations

Retour sur une année de formation auprès des élus

En 2016, six formations ont eu lieu sur le territoire de l'Ardèche, auxquelles ont participé 56 communes. Les thèmes de la voirie communale et du foncier avaient été retenus pour cette année. L'association souhaite proposer un nouveau programme pour 2017, d'une dizaine de formations réparties sur toute l'Ardèche en lien avec ses partenaires.

En 2016, ce sont six formations ont eu lieu sur le territoire :

- 8 avril : « Comment construire et rénover avec le bois » à Vinezac, en partenariat avec Fibois
- 9 mai : « Voiries communales et chantiers forestiers » à Vernon, en partenariat avec Fibois et le Département
- 20 mai : « Les élus et le foncier forestier, pistes d'action pour mieux valoriser nos forêts » au Cheylard, en partenariat avec la SAFER, le Département et la Charte Forestière de Territoire Ardèche Verte et Centre Ardèche
- 3 juin : Table ronde « Voiries communales et chantiers forestiers » à Saint Cirgues en Montagne en partenariat avec Fibois dans le cadre des Rencontres Forestières
- 4 juillet : « Les élus et le foncier forestier, pistes d'action pour mieux valoriser nos forêts » aux Vans en partenariat avec la SAFER et le Département
- 7 novembre : « Voiries communales et chantiers forestiers » à Vanosc en partenariat avec la Charte forestière de Territoire et Fibois Ardèche Drôme

Ce sont ainsi 56 communes qui ont pu bénéficier du programme de formations 2016, représentant 87 élus.



Un nouveau programme sera proposé aux communes ardéchoises pour l'année 2017. Certains thèmes de 2016 seront approfondis (Foncier forestier, en lien avec les actes administratifs / Matériau bois dans la construction), tandis que de nouveaux thèmes seront proposés aux élus : visite d'un chantier câble, réunion d'information sur les murs de soutènement, rencontres avec des professionnels pour découvrir la filière forêt-bois, les enjeux forestiers dans les documents d'urbanisme, agroforesterie...

Le travail pour élaborer une démarche de concertation entre élus et professionnels de la filière bois sera poursuivi sur le territoire, en partenariat avec Fibois et la Charte forestière de territoire Ardèche Verte et Centre Ardèche.

ACTUS | Réseau des territoires

Renforcer l'attractivité du Massif central grâce à la forêt et sa filière

Les 27 et 28 juin derniers, à St-Flour (Cantal), s'est tenu le séminaire des Communes forestières Massif central, intitulé « Territoires forestiers du Massif central, enjeux et perspectives », auquel étaient invités les administrateurs de toutes les associations départementales et unions régionales de Communes forestières. L'objectif était d'établir la feuille de route des Communes forestières à l'échelle du Massif central.

Durant la matinée, les élus ont échangé sur l'actualité : réforme territoriale, place de la forêt et rôle des élus dans la loi Montagne, politiques de massif... et ainsi mieux identifier le contexte dans lequel s'inscrivent les actions des Communes forestières. M. Pierre Jarlier, Président de la Communauté de communes du Pays de St Flour-Margeride a conclu cette matinée en présentant les actions dans lesquelles celle-ci s'est impliquée pour développer la filière forêt bois, dont la création de la 1ère zone industrielle chauffée au bois, qui a attiré de nombreuses entreprises.

Durant l'après-midi, les élus, réunis en ateliers, ont défini les actions nécessaires pour renforcer l'attractivité du Massif central grâce à la forêt et à la filière bois. Relation entre territoires et entreprises, mobilisation et commercialisation des bois pour un usage local, valorisation des services environnementaux rendus par la forêt, organisation du réseau des Communes forestières et communication...autant de sujets importants sur lesquels les élus ont débattu pour construire leur feuille de route. La journée s'est conclue par la visite de la scierie du Milieu, un projet réussi d'accompagnement d'entreprise par une collectivité impliquée !



Le lendemain, les élus ont présenté leur feuille de route, élaborée la veille, aux partenaires du Massif. Quatre axes prioritaires ont été définis :

- Développer l'utilisation du bois local pour favoriser l'économie des territoires et les emplois
- Mobiliser et commercialiser les bois pour une utilisation locale, favorisant la création de valeur ajoutée
- Prendre en compte les services écosystémiques de la forêt au bénéfice des territoires
- Contribuer aux orientations stratégiques du Massif central

L'approche générale encouragée ? Promouvoir une approche globale de la filière intégrée au territoire, en partant du produit fini et en remontant vers l'amont forestier pour que tous les intervenants soient impliqués dans la valeur créée.

1ères Rencontres forestières : un nouvel événement pour la forêt et le bois réussi

Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche a organisé les 1ères Rencontres Forestières à Saint Cirgues en Montagne les 3 et 4 juin derniers. Cet événement a rassemblé élus, propriétaires et professionnels du bois autour de différentes animations : tables rondes, expositions, stands, visite en forêt...les ventes publiques de l'Office national des Forêts était l'événement phare de ces 2 jours.

Organisées par le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche en partenariat avec les différents acteurs forestiers du département, dont l'association des Communes forestières de l'Ardèche, ces rencontres ont été l'occasion de nombreux échanges entre propriétaires, élus et professionnels.

Deux tables rondes ont eu lieu durant la matinée, attirant plus de 70 personnes. La première, animée par Vivier Bois Massif Central, « Scieries ardéchoises, état et avenir » a été l'occasion d'aborder avec les professionnels les principales difficultés rencontrées par les entreprises et leurs idées pour y remédier. La deuxième, « Voiries communales et chantiers forestiers », animée par l'association des Communes forestières de l'Ardèche et l'interprofession Fibois Ardèche-Drôme a permis de rappeler différents aspects techniques et juridiques concernant les voiries. Une présentation de la démarche de concertation entre élus et professionnels mise en place dans le cadre de la Charte forestière des Chambaran a également beaucoup intéressé les participants.

L'après-midi a eu les ventes publiques de printemps de l'Office national des forêts, l'occasion pour les élus, propriétaires et acteurs forestiers d'assister en direct à cet événement important pour la commercialisation des bois des forêts publiques. Il s'agit d'une vente par adjudication, ouverte aux professionnels uniquement. Pour chaque lot, les participants intéressés font une offre grâce à un boîtier électronique et la meilleure d'entre celles-ci l'emporte. Elle doit cependant être supérieure au prix de retrait fixé par la commune, qui est le prix minimal auquel celle-ci souhaite vendre. Si aucune offre ne dépasse ce montant, le lot est retiré de la vente.



Entre les animations, les participants pouvaient se rendre sur les stands de différents partenaires. Deux expositions étaient également en libre accès : « Feuilles d'archives et forêts d'Ardèche » (Archives départementales) et « Forestiers pendant les guerres » (Office national des forêts)

Le lendemain s'est tenue l'Assemblée générale des Sylviculteurs d'Aubenas et de la Montagne, suivie d'une réunion d'information animée par le Centre Régional de la Propriété Forestière sur la constitution des ASLGF (Association syndicale libre de gestion forestière). Les Rencontres se sont terminées par la visite d'une parcelle d'épicéas éclaircie par exploitation mécanique animée par la coopérative Coforêt.

Pour information, l'exposition de l'Office national des Forêts sur « Les forestiers pendant les guerres » est à disposition des collectivités qui le souhaitent. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter l'Association des Communes forestières de l'Ardèche.

ACTUS | Multifonctionnalité

Petits forestiers en herbe

A la demande de la commune d'Aubignas, l'association des Communes forestières a participé à un cycle d'apprentissage sur la forêt à destination des élèves de l'école municipale avec l'institutrice et animé une sortie sur le terrain. L'opération a également été reproduite à Alissas.

A qui appartient cette plume ? Quel oiseau pousse ce cri ? Quel animal a laissé cette empreinte ? A quel arbre appartient cette feuille ? Qu'est-ce que le métier de forestier ? Voici quelques questions auxquelles les élèves des écoles primaires d'Aubignas et d'Alissas ont pu répondre lors des sorties scolaires organisées ce printemps avec leur institutrice. Une belle occasion pour les enfants de découvrir la faune et la flore de leur village et de s'amuser en apprenant. L'association des Communes forestières de l'Ardèche remercie M. Serge Villard, conseiller municipal à Aubignas pour cette belle initiative et reste à la disposition de ses adhérents pour renouveler l'expérience dans d'autres écoles.

ACTUS | Bois construction

Eco-hameaux : les élus se mobilisent pour leur territoire et la filière forêt-bois

En août dernier, le réseau des Communes forestières a organisé une rencontre entre la commune de Beaumont (Ardèche) et Chamalières-sur-Loire (Haute-Loire) afin que les élus puissent échanger autour du projet exemplaire mené par la commune de Beaumont pour la construction de son éco-hameau. Cette rencontre a eu lieu dans le cadre du dossier « Territoires forestiers innovants » porté par les Communes forestières Massif central.



Ce lundi 29 août 2016, M. Pascal Waldschmidt, Maire de Beaumont (07) et ses conseillers municipaux ont reçu M. Eric Valour, Maire de Chamalières-sur-Loire (43), et une partie de son conseil afin de leur faire profiter de leur expérience. Ces derniers projettent de construire un éco-hameau sur leur commune et sont venus rencontrer les élus de Beaumont, qui ont mené un projet similaire : Les Bogues du Blat.

Ce projet d'habitat est innovant, aussi bien dans la façon dont il a été conduit : démarche participative et citoyenne, matériaux écologiques, accession progressive à la propriété... que dans la forme architecturale des bogues. L'occasion pour les élus de Chamalières-sur-Loire de s'inspirer de ce projet et pour les deux communes, d'échanger sur leurs expériences et initiatives en matière d'habitat et de développement économique.

Pour ces élus de zones rurales, le développement de leur territoire repose sur la valorisation des ressources et des savoir-faire locaux.

Ainsi, la seconde série de constructions à Beaumont prévoit d'utiliser du bois local, transformé par une scierie ardéchoise. De même, pour Eric Valour, Maire de Chamalière-sur-Loire, cette démarche est une priorité pour l'avenir de son territoire.

Cette rencontre intervient dans le cadre du projet « Territoires forestiers innovants » porté par l'association des Communes forestières du Massif central dont fait partie l'association départementale ardéchoise. Un des objectifs est en effet la mise en réseau des territoires forestiers innovants du Massif central, valorisant localement les bois et les entreprises, dans un objectif de développement durable. Cette action est soutenue par le FEDER, l'Etat et l'interprofession France Bois Forêt et la Région Auvergne.

A COTE

A COTE | AIN

Des travaux sylvicoles pour des forêts productives

[Lire la suite](#)

Des échanges entre professionnels et élus sur les chantiers en forêts privées

[Lire la suite](#)

A COTE | ALLIER

L'action de la SAFER auprès des collectivités se déploie dans l'Allier

[Lire la suite](#)

A COTE | CANTAL

Une AG extraordinaire qui rafraîchit ses statuts

[Lire la suite](#)

A COTE | CANTAL – HAUTE-LOIRE

Inventaire du foncier forestier communal et sectionnal : une ressource forestière encore trop peu valorisée

[Lire la suite](#)

Recrutement d'une Chargée de projet traçabilité des bois du Massif central

[Lire la suite](#)

A COTE | DROME

Des élus de la Drôme réunis pour créer une dynamique

[Lire la suite](#)

Agir au regroupement du foncier forestier dans la Drôme

[Lire la suite](#)

L'AG de BOIS DES ALPES dans la Drôme : une preuve par 4 réussie

[Lire la suite](#)

A COTE | HAUTE-LOIRE

Des aides aux travaux forestiers en Haute-Loire

[Lire la suite](#)

A COTE | HAUTE-SAVOIE

Formicâble : un projet transfrontalier pour améliorer la gestion des forêts

[Lire la suite](#)

Une formation sur l'intégration de la forêt dans les documents d'urbanisme

[Lire la suite](#)

A COTE | HAUTE-SAVOIE - SAVOIE

Charte des bonnes pratiques : des évolutions en cours

[Lire la suite](#)

A COTE | ISERE

Les acteurs de la filière forêt-bois iséroise entendus par les politiques

[Lire la suite](#)

Quelle disponibilité en bois sur le territoire Bas Dauphiné Bonnevaux ?

[Lire la suite](#)

A COTE | PUY-DE-DOME

Foncier forestier : de nouveaux outils mis en œuvre

[Lire la suite](#)

A COTE | SAVOIE

Le morcellement du foncier forestier : un enjeu pour les collectivités

[Lire la suite](#)

Association des Communes forestières de l'Ardèche

10 place Olivier de Serres 07200 AUBENAS

Tel : 04 75 39 41 16 / ardeche@communesforestieres.org

Président : Alain FEOUGIER

Chargée de mission Marilyne FOURNIER

Visitez le site internet du Réseau : <http://www.territoiresforestiers-rhonealpes.eu/>

L e t t r e c o f i n a n c é e p a r l ' U n i o n E u r o p é e n n e

